

Google se fait épingler par la SEC

Google a-t-il volontairement omis de déclarer 23 millions d'actions vendues à ses employés et 5,6 millions de stock-options distribuées à 301 personnes ?

Certes, cette pratique semble courante et régulièrement oubliée par les entreprises au moment de leur IPO. Mais l'absence de déclaration viole le *Security Act* de 1933, ainsi que les lois de 18 états américains ! Google est donc contraint d'annuler ces actions, et a offert à ses salariés de les racheter à leur prix d'établissement, ou pour les stock-options à 20% de leur valeur. Pour financer cette opération, Google ponctionnera dans ses réserves en 'cash', 550 millions de dollars en banque à fin juin !